



La ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, Valérie FOURNEYRON et la ministre des Affaires sociales et de la Santé Marisol TOURAINE ont présenté ce matin, en Conseil des ministres, le **plan du gouvernement** visant à faire de la **pratique des activités physiques et sportives (APS) un outil essentiel de la stratégie nationale de santé publique** souhaitée par le Premier Ministre.

Alors que la sédentarité constitue un facteur de risque indiscutable, les bénéfices des APS pour la santé sont réels et bien connus des professionnels, comme du grand public. Pourtant, de nombreuses populations restent encore éloignées de toutes pratiques, ce qui concourt à renforcer les inégalités.

En association avec les collectivités locales, le secteur associatif et le mouvement sportif, le gouvernement va donc mettre en place une politique publique ambitieuse « Sport Santé Bien-être », destinée à promouvoir les APS pour tous et toutes, à tous les âges de la vie.

Elle aura pour ambition d'accroître le recours à des comportements bénéfiques pour la santé et de développer la recommandation des APS par les médecins et les autres professionnels de santé, dans un but de prévention du capital santé de chacune et chacun : « le sport plutôt qu'une longue liste de médicaments. »

## Le sport, un outil majeur de la politique de santé publique

Écrit par Ministère de la Santé  
Mercredi, 10 Octobre 2012 16:01 -

---

Dans cette perspective, six axes de travail spécifiques seront déployés dont le développement du sport en milieu scolaire et universitaire ; le renforcement de l'offre de pratiques de loisir, y compris pour les personnes en situation de handicap ou d'exclusion sociale ; le développement de la pratique d'APS au sein des entreprises, par la mobilisation des contrats collectifs d'assurance complémentaire ; ou encore la promotion de la mobilité active (modes doux, marche à pied, cycles, nouveaux usages de l'espace public), à travers les plans de déplacement urbain.

« Nous nous attacherons également à encourager la pratique auprès des publics dits 'à besoins particuliers' (sédentaires, seniors, patients atteints de maladies chroniques), à travers le développement de réseaux régionaux sport et santé et la création d'un pôle ressource sport et santé au sein de mon ministère, » a précisé Valérie FOURNEYRON.

Marisol TOURAINE a par ailleurs signalé que « les actions proposées trouveront toute leur place, dans le cadre d'un partenariat fort avec le monde associatif, mais aussi avec les collectivités territoriales dont certaines sont fortement engagées sur ce thème. Les Agences Régionales de Santé pourront intégrer la pratique des APS dans leurs priorités, notamment au sein des Schémas Régionaux de Prévention ou des contrats locaux de santé. »

Pour une mise en oeuvre concrète de cette politique « Sport | Santé | Bien-être », les deux ministères lanceront prochainement un appel à projets territoriaux visant à valoriser les initiatives locales et à essaimer les bonnes pratiques.